

Homélie du Père Masset
du Dimanche 22 novembre 2020
34^{ème} Dimanche en la Fête du Christ Roi

L'Évangile de la fête du Christ Roi nous invite à tourner notre regard vers la fin des temps, pour le jugement universel.

Autant les paraboles des dimanches précédents, sur l'huile de lampe ou les talents, concernaient les disciples de Jésus, les comptes que nous avons à rendre selon l'appel de l'Évangile, nous sommes maintenant invités à regarder toutes les nations rassemblées devant le Fils de l'Homme dans la Gloire.

Le jugement de Dieu vient donc pour tous, chrétiens comme non chrétiens, selon ce critère de ce que nous avons fait au plus petit.

Nous célébrons la fête du Christ Roi et quel paradoxe de célébrer la grandeur du Christ, sa Royauté ultime, alors que nous ne pouvons pas célébrer les sacrements et réunir la communauté.

Cette douleur de ne pas pouvoir se retrouver nous invite, du coup, à réfléchir à ce qu'est la fête du Christ Roi.

Et trop souvent, nous voulons la réussite, la puissance, l'apparence. Le dépouillement de nos rites nous invite à réfléchir sur cette Royauté du Christ Serviteur.

Nous ne comprenons le mystère du Christ Roi que le Vendredi Saint au pied de la Croix.

C'est-à-dire que le Roi que nous célébrons, c'est celui qui s'est fait serviteur.

Ainsi, servir le Christ Roi, c'est être invité à servir nos frères.

« Quand est-ce que nous l'avons fait Seigneur, quand sommes nous venus jusqu'à toi ? »

Et chacun sur terre aura la joie d'entendre cette parole de Jésus : *« chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »*

La fête du Christ Roi nous invite à réfléchir au sacrement du frère. Puisque nous sommes privés de célébrer ensemble les sacrements, qu'une acuité plus grande nous permette de réfléchir, dans le mystère de la communion des saints, à cette présence du Christ à travers nos frères spécialement les tout petits.

Redoutable appel, car nous serons jugés sur le fait que nous n'avons rien fait : *« Chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que nous ne l'avez pas fait. »*

Nous sommes privés d'entendre ensemble la Parole du Christ, nous sommes privés de célébrer ensemble la présence eucharistique du Christ, mais nous sommes renvoyés au mystère de cette présence du Christ à travers le plus petit.

Que cette lutte collective contre l'épidémie nous aide à mieux contempler nos frères.

Vous pourrez alors, avec joie, remplir votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant la ligne :

- *Déplacement pour motif familial impérieux, pour l'assistance des personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.*

Nous sommes là, dans la réponse même de l'Évangile, même s'il n'est pas possible de rendre visite, au moins, que par le téléphone nous puissions ainsi manifester cette conscience du sacrement du frère.